

Jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés

RNCP39674 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	214
Formacode(s)	21051
Code(s) ROME	A1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 9 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS MAISO FAMIL CANTON LAMBESC	78273673000014	Former et organiser l'évaluation
ISETA - ECA	77660306000026	Former et organiser l'évaluation
LEGTA	19593395700019	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE VENDOME	19410018600015	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE PERREUX	19421078700017	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GEN TECHNO AGRIC THEODORE MONOD	19350700100017	Former et organiser l'évaluation
LYCEE HORTICOLE ET PAYSAGER D'EVREUX	19271107500015	Former et organiser l'évaluation
MAISON FAMILIALE HORTICOLE	78596993200017	Former et organiser l'évaluation
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCAT ET ORIENT	78087854200015	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CS "Jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés " vise l'acquisition de compétences lui permettant de maintenir la qualité des terrains de jeu.

Le titulaire de ce CS peut être employé comme jardinier ou

ouvrier d'exécution ou spécialisé. Il doit entre autres connaître les plantes et les gazons, les techniques d'arrosage et de drainage,

de construction et rénovation, d'entretien des sols et de tonte...

Les structures employeurs concernés par le CS sont :

- Les golfs : il existe trois types de structure (golf associatif, institutionnel ou privé)

- Les microstructures golfiques : pratiques évolués, petits golfs de moins de 9 trous
- Les entreprises paysagistes, spécialisées dans l'aménagement et l'entretien
- Les collectivités territoriales

Dans le cadre des golfs, le jardinier est sous la responsabilité et le contrôle de l'intendant. Il travaille le plus souvent au sein d'une équipe, intervenant, pour un profil confirmé, dans l'ensemble des activités de façon polyvalente.

Dans le cadre des entreprises paysagistes, le personnel d'aménagement et d'entretien des sols sportifs engazonnés est un ouvrier d'exécution ou spécialisé ; il travaille au sein d'une équipe dimensionnée en fonction de l'envergure du chantier à réaliser et encadrée par un chef d'équipe.

Dans le cadre des collectivités territoriales, différentes situations se présentent, dans lesquelles la collectivité fait plus ou moins intervenir des entreprises extérieures selon les cas ; on trouve dans les services espaces verts des équipes de jardiniers chargés de l'entretien des terrains de sport engazonnés, l'aménagement étant extériorisé.

Le CS « Jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés » tient compte des enjeux de professionnalisation des titulaires de ce CS et de ceux liés à la sécurité au travail.

ACTIVITÉS VISÉES

Le jardinier de golf réalise les activités suivantes :

- Engazonnement et entretien de gazon,
- Structuration de paysage par des opérations de plantation de massifs, de taille,
- Entretien du patrimoine végétal
- Entretien de matériels et d'installations.

En plus des activités précitées, les entreprises paysagistes sont amenées à réaliser des activités d'aménagement de terrains et de pose de systèmes d'arrosage et de drainage.

Les activités principales sont les suivantes :

Structuration du terrain

Travaux de création et aménagement de terrain

- terrassement,
- modelage,
- drainage,
- pose de système d'arrosage intégré

Réalisation de travaux de plus petite envergure

- petit terrassement, opération de drainage, ou rénovation du système en place sur une partie du terrain,
- maçonnerie de terrain : pose de bordures ou de murets, réparation de regards et boîtiers d'arrosage,
- montage de mobilier d'extérieur,
- réalisation de chemins piétonniers ou chemins d'accès pour machines ou véhicules

Réhabilitation de terrain ou de systèmes associés

Travaux d'engazonnement

- Participation au choix et mélange des graminées d'ensemencement
- Réalisation d'opérations de semis
- Placage de gazon pour l'engazonnement ou remise en état de parties de terrain
- Déplacage de gazon afin d'intervenir sur les couches superficielles du sol.

Plantation de végétaux d'ornement

- Participation au choix de l'implantation du végétal,
- Plantation en tenant compte des conditions de reprise du végétal,
- Aménagement des massifs de plantes annuelles, bisannuelles ou vivaces

Entretien de l'espace golfique et préparation du terrain

Entretien intensif des différentes zones de jeu

- Tonte (différentes tondeuses selon les zones, fréquence, hauteur de coupe et sens de la tonte, découpes de bordures pour souligner, mettre en valeur et délimiter des zones)
- Arrosage (arrosage manuel ou mécanique, arrosage automatique ou mixte)
- Traitements du gazon, des végétaux d'ornement et obstacle (traitements fertilisants, choix du matériel pour les applications)
- Entretien des végétaux et des obstacles (regarnissage, démoussage, scarification, aération, décompactage du gazon, recharge, ratissage et découpe des bunkers, entretien des abords des obstacles d'eau)
- Remise en état et préparation du terrain (aération du sol, de modification des caractéristiques du sol, de roulage, de compactage, de ratissage, de griffage)

Participation à l'entretien des infrastructures : voiries et abords

- Nettoyage et entretien des regards des systèmes de drainage et d'arrosage,
- Nettoyage des différentes zones d'évolution, abords, équipements para-sportifs, en ramassant les feuilles et détritiques au sol,
- Entretien de bâtiment : peinture, petites réparations

Entretien de premier niveau du matériel après utilisation

- Contrôle, nettoyage et rangement des machines à l'atelier de mécanique
- Opérations simples d'entretien de premier niveau (changement de pièces, vidange),
- Vérification et entretien des outils et matériels,
- Vérification et rangement des produits utilisés,
- Signalement de tout dysfonctionnement au mécanicien ou à son responsable

Entretien des équipements de jeu : ramasse balle, lave balle, distributeur de balle

- Nettoyage et vérification des équipements
- Ramassage de balles et remplissage du distributeur de balles,
- Nettoyage éventuel des balles

Organisation de l'activité

Travaux préparatoires

- Préparation des équipements, outils, matériels et fournitures en fonction des consignes de l'intendant ou de son responsable, consignes d'utilisation et des caractéristiques techniques du chantier,
- Délimitation des zones par marquage au sol,
- Préparation du gazon de replacage dans les différentes zones de gazonnière,
- Réalisation des mélanges de graminées ou de produits phytosanitaires,
- Réalisation des essais et ajustements ou réglages, en fonction des consignes de travail (coupe de machines)

Préparation du terrain pour les compétitions

- Participation à la vérification de l'état et de la propreté du terrain,
- Opérations de préparation : tonte...,
- Balisage du terrain à l'aide de peinture adaptée afin de préparer le terrain pour les compétitions

Gestion des déchets végétaux

- Ramassage des déchets végétaux de taille et de tonte,
- Elimination des déchets par broyage et compostage

Organisation du travail

- Connaissance du parcours, du terrain et de ses différentes zones,
- Planification en fonction de l'activité du club, des compétitions, des saisons (ex : préparation de green d'hiver) et du climat
- Application des règles de sécurité : individuelle (utilisation des machines et port de protections), collective (préservation du public et conduite d'engins), environnementale (bonnes pratiques dans l'utilisation de produits)
- Préservation du bon déroulement du parcours (interventions, courtoisie, propreté des lieux)
- Réalisation du travail dans le cadre de travaux d'équipe.

Prise de consigne quotidienne des activités à réaliser

- Compte rendu régulier au responsable,
- Information des collègues pour toutes anomalies repérées sur le terrain,
- Bonne connaissance des activités et événements qui se déroulent dans sa structure ou sur le lieu de son intervention afin de pouvoir donner des renseignements au public,
- Attention portée à l'environnement de travail et plus particulièrement à l'état des équipements et installation
- Détection des signes et risques pouvant affecter le patrimoine végétal,
- Participation à une veille technique par les journées de sensibilisation formation réalisées par les fournisseurs de produits et d'équipements et par le suivi de formations complémentaires,
- Visualisation du résultat esthétique et technique de son travail,
- Rencontre et renseignement de toute personne publique en demande.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport dans le respect des règles de sécurité

Réaliser les travaux préalables à l'engazonnement des golfs et des gazons sportifs

- Réaliser les travaux de terrassement et de voirie
- Poser des réseaux de drainage et d'évacuation
- Poser des réseaux d'irrigation
- Réaliser les travaux de préparation et d'amélioration des sols
- Réaliser les éléments de maçonnerie paysagère spécifiques aux terrains de sport et aux parcours de golf

Mettre en place les sols sportifs engazonnés

- Choisir les semences adaptées à l'utilisation du terrain et aux conditions pédoclimatiques
- Préparer le lit de semence
- Semer un gazon à la main et mécaniquement
- Réaliser un engazonnement par plaquage
- Planter un jeune gazon ou d'un plaquage : roulage, sablage, tonte...
- Participer à la construction d'un green

Contribuer à l'aménagement paysager des terrains sportifs

- Proposer des végétaux adaptés
- Réaliser des plantations
- Aménager des massifs et des bordures
- Réaliser des aménagements sportifs spécifiques : bunker, obstacle d'eau...

Assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport dans le respect des règles de sécurité et des règles du jeu de golf

Tondre les gazons

- Choisir les outils de coupe
- Choisir la hauteur, le sens et la fréquence des coupes
- Régler les outils de coupe
- Conduire les différents outils de coupe (tondeuses) préalablement réglés
- Procéder à l'évacuation et au recyclage des débris végétaux

Rénover les parties engazonnées

- Semer et par déplaquage
- Démoussage et scarification
- aération des sols par décompactage et par carottage
- Opérations spécifiques telles que le verticut, le sablage, le top dressing, le roulage

Entretenir la voirie et les obstacles

- Réaliser les découpes des bordures et des bunkers
- Réaliser les recharges en matériaux et les ratissages
- Entretenir les plans d'eau
- Procéder au balisage des terrains

Apporter les soins aux végétaux

- Conduire l'irrigation
- Apporter les éléments fertilisants nécessaires
- Reconnaître les principaux ennemis des gazons de graminées
- Appliquer les produits agro-pharmaceutiques dans le cadre réglementaire
- Effectuer une taille des végétaux d'ornement adaptée aux terrains de sports et aux parcours de golf

Assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité

Entretenir les installations

- Entretenir les réseaux de drainage et d'irrigation
- Entretenir les équipements mobiliers
- Entretenir les éléments de protection, de signalisation et les clôtures

Réaliser la maintenance des matériels

- Effectuer les premières réparations sur les engins motorisés
- Assurer la maintenance du matériel de tonte et des engins (entretien et nettoyage des équipements de jeu spécifiques : ramasse balle, lave balle, distributeur de balles..., maintenance des outils et petits matériels)

Organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur

Préparer le chantier en tenant compte des directives de son responsable

- Identifier les contraintes de mise en œuvre du chantier
- Participer à la réalisation d'un calendrier des travaux
- Inventorier les matériels, les fournitures et la main d'œuvre utiles au chantier

- Gérer un stock de fournitures et de pièces détachées
- Actualiser ses connaissances techniques

Organiser son travail sur le chantier

- Adapter son activité aux conditions du chantier : lieu, saison, topologie, climat, présence de public...
- Conduire son activité en garantissant la sécurité des biens et des personnes
- Adapter son activité en cas d'imprévu
- Rendre compte du déroulement du chantier

Blocs de compétences

RNCP39674BC01 — Mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport dans le respect des règles de sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser les travaux préalables à l'engazonnement des golfs et des gazons sportifs
- Mettre en place les sols sportifs engazonnés
- Contribuer à l'aménagement paysager des terrains sportifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39674BC02 — Assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport dans le respect des règles de sécurité et des règles du jeu de golf

LISTE DE COMPÉTENCES

- Tondre les gazons
- Rénover les parties engazonnées
- Entretenir la voirie et les obstacles
- Apporter les soins aux végétaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39674BC03 — Assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

- entretenir les installations
- réaliser la maintenance des matériels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39674BC04 — Organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer le chantier en tenant compte des directives de son responsable
- Organiser son travail sur le chantier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de l'emploi travaille le plus souvent dans des golfs

et des micro-structures golfiques ; des entreprises paysagistes, spécialisées dans l'aménagement et l'entretien : de terrains de golf (Qualigolf terrassement, Qualigolf parcours, Qualigolf arrosage) et de sols sportifs engazonnés ; des collectivités territoriales peuvent être amenées à prendre en charge au sein de leurs équipes les activités d'entretien.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Jardinier paysagiste ou de golf
- Ouvrier d'entretien des espaces verts

- Ouvrier des espaces verts
- Ouvrier du paysage
- Ouvrier paysagiste
- Technicien paysagiste

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 695
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Conformément à l'article D. 811-167-3-1 du code rural et de la pêche maritime, lorsque le certificat de spécialisation agricole est demandé par la voie de l'apprentissage ou de la formation continue, les candidats doivent justifier lors de leur entrée en formation :

- du brevet professionnel agricole « chef d'entreprise ou ouvrier hautement qualifié en jardins et espaces verts »
 - du brevet d'études professionnelles agricoles « aménagement de l'espace », spécialité travaux paysagers.
- Soit de la possession d'un diplôme obtenu en France ou à l'étranger autre que ceux figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option, de niveau au moins équivalent et en rapport avec les diplômes figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option ;
- Soit de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein dans un emploi en rapport direct avec le contenu et le niveau de l'un des diplômes figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option. Ils doivent en outre satisfaire aux évaluations de prérequis organisées par le centre.
- Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt / directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt détermine la recevabilité des justificatifs présentés.
- Pour les candidats ne répondant pas aux conditions énumérées ci-dessus, une décision dérogatoire à l'entrée en formation pour le certificat de spécialisation option « Jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés » peut être prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt/directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, conformément aux dispositions de l'article D. 811-167-3-2 du code rural et de la pêche maritime susvisé

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est désigné par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Il est souverain dans ses délibérations prises dans le cadre de la réglementation en vigueur. Le jury, en tant que de besoin, peut s'adjoindre à titre consultatif des experts spécialisés.

Les membres du jury sont choisis paritairment parmi :

- des membres de l'enseignement et de la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires. Les membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics doivent représenter au moins la moitié de cette catégorie ;
- des professionnels du secteur d'activité concerné par le certificat de spécialisation agricole, à parité employeurs et salariés, sauf dispositions particulières prévues dans l'arrêté de création de l'option du certificat de spécialisation agricole.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 194 €
Selon la branche	6 712 € – 8 746 €
Prise en charge	Branches concernées
7 194 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 746 €	CPNEF du golf
7 130 €	CPNE de l'agriculture
6 712 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2030
Date de dernière délivrance possible	01/01/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP2278

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39674/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	7
Organismes gestionnaires (CFA)	7
Organismes formateurs	7
Régions couvertes	6
Départements couverts	7

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).